

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
COMITÉ DE COORDINATION UDEM-HEC-POLY	Page 1 de 3
Résolutions adoptées à la 0006^e séance tenue le 28 novembre 2024	Date d'adoption du procès-verbal : Le 13 février 2025

CC3E-0006-6 DÉLÉGATION DE POUVOIR
2024-A0490-0006-013

Le Comité de coordination UdeM-HEC-Poly :

a) Délégation en matière de réglementation pédagogique

délègue au Conseil pédagogique de HEC Montréal et au Conseil académique de Polytechnique Montréal, le cas échéant, le pouvoir :

- d'apporter une modification aux règlements pédagogiques respectivement d'HEC Montréal et de Polytechnique Montréal qui reformule ceux-ci pour fins de clarté, de cohérence ou de correction sans en modifier le sens, qui permet d'assurer la concordance des titres des organismes, des officiers, des programmes ou des règlements ou qui est la conséquence nécessaire d'une décision dûment approuvée ;
- d'approuver une modification aux règlements pédagogiques propres aux programmes respectivement d'HEC Montréal et de Polytechnique Montréal qui rencontre l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - faire suite à une demande du CC3E pour le règlement soit modifié dans un sens déterminé ; ou
 - être conforme à l'esprit des règlements pédagogiques et ne pas apporter de changement majeur au régime pédagogique auquel est soumis l'étudiant ou l'étudiante ; ou
 - apporter un changement mineur (assouplissement ou contrainte additionnelle) aux conditions d'admissibilité à un programme et à l'exigence de français à l'admission ;

b) Délégation en matière de programmes d'études

délègue au Conseil pédagogique de HEC Montréal et au Conseil académique de Polytechnique Montréal, le cas échéant, le pouvoir :

- de créer un cours sans rattachement à un programme ;
- de créer un cours d'un bloc à option avec rattachement à un programme ou modification mineure de la banque de cours d'un bloc à option ;
- d'approuver une modification considérée comme mineur à la structure, au titre d'un programme, aux cours ou au règlement pédagogique propre à un programme, laquelle rencontre toutes les conditions énoncées ci-dessous :
 - ne pas toucher plus de 30% du contenu du programme concerné ;
 - respecter les objectifs généraux du programme ;

COMITÉ DE COORDINATION UDEM-HEC-POLY

Page 2 de 3

**Résolutions adoptées à la 0006^e séance
tenue le 28 novembre 2024**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 13 février 2025

- ne pas soulever de problèmes de coordination des études (questions de juridiction, de création de cours d'autres disciplines, de dédoublement de cours, etc.) ;
- ne pas comporter la création ou l'abolition d'orientations ou d'options ;
- ne pas impliquer de changements majeurs à la banque de cours ;
- ne pas modifier la composition d'un BACCAP ;
- ne pas comporter l'ajout ou le retrait de modalités (mémoire, stage, travail dirigé, etc.) ;
- être conforme aux règlements pédagogiques applicables ;
- de créer un programme clone offert sur un autre campus ou permettant la diplomation avec concentration multiple;
- de créer un cours pour des motifs administratifs;
- et
- d'ajuster le libellé des objectifs d'un programme.

CC3E-0006-7.1 POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Refonte du Certificat en Design et fabrication
2024-A0490-0006-014

Le Comité de coordination UdeM-HEC-Poly approuve la modification à l'intitulé du programme de Certificat en design et fabrication pour Certificat en conception et fabrication mécanique, ainsi que la modification au programme, conformément au document **2024-A0490-0006-014**, déposés aux archives.

CC3E-0006-7.2 POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Refonte du Certificat en Design et fabrication
2024-A0490-0006-014

Le Comité de coordination UdeM-HEC-Poly approuve la création des programmes de baccalauréats par cumul de certificats avec appellation suivants : Production et performance industrielles, Technologie du bâtiment et Prévention et gestion des urgences incendie, et ce, conformément au document **2024-A0490-0006-015**, déposés aux archives.

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
---------------------	------------------------

COMITÉ DE COORDINATION UDEM-HEC-POLY

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la 0006^e séance
tenue le 28 novembre 2024**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 13 février 2025

CC3E-0006-7.3 POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Refonte du Certificat en Design et fabrication
2024-A0490-0006-014

Le Comité de coordination UdeM-HEC-Poly approuve la modification au programme de Maîtrise professionnelle en génie informatique, option Cybersécurité pour y ajouter un parcours Cybersécurité en entrepreneuriat, conformément au document **2024-A0490-0006-016**, déposés aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot